L'islam en questions et réponses Islam en Questions et réponses Site fondé et supervisé Par Cheikh

# 154278 - Pourquoi les compagnons ont-ils fait la prière des morts individuellement pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)?

## question

Pourquoi n'y avait-il pas un imam pour diriger la prière des morts faite pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)?

# la réponse favorite

Louanges àAllah

Premièrement, des versions sûres prouvent que les compagnons (Puisse Allah les agréer) ont fait la prière des morts sur le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) individuellement et non collectivement. A ce propos, Abou Assib ou Abou Assim (P.A.a) a déclaréavoir assistéàla prière des morts faite pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) et que les compagnons s'étaient dit: « Comment allons-nous prier pour lui? »Puis ils s'étaient dit: «Entrons par petit groupe... » Aussi entraient- ils successivement par une porte pour lui faire la dite prière puis sortaient par l'autre porte. (Rapportépar l'imam Ahmad dans al-Mousnad (34/365).

Les réviseurs de l'édition citée affirment que la chaîne du hadith est vérifiée, les hommes la composant étant les rapporteurs des Deux Cheikh, hormis Hammad ibn Salamah, qui ne fait partie que des rapporteurs de Mouslim, et les Deux Compagnons. Aucun des auteurs des Six Livres n'a rapportéses hadiths (?). Le récit relatif àla prière faite pour le Prophète s'atteste dans un hadith rapportépar Ibn Abbas et citépar Ibn Madjah (1628) et un hadith rapportépar Sahl ibn Saad et citépar al-Bayhaqui dans ad-Dalaail (7/250); deux hadiths qui sont tous faibles. »

Ibn Abdoul Barr (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Quant àl'accomplissement dela prière mortuaire pour le Prophète (Bénédiction et salut

# soient sur lui) individuellement, il est l'objet d'un consensus incontestéchez les biographes et les traditionnistes. »Voir at-Tamhiid (24/397)

Que celui qui veut s'imprégner de toutes les traditions relatives àce chapitre se réfère àal-Moussannaf d'Abdourrazzaq de Sanaa (3/473) chapitre intitulécomment on a fait la prière mortuaire pour le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui). Qu'il se réfère encore àal-Moussannaf d'Ibn Abi Chayba (14/552) chapitreintituléce qui est rapportésur le décès du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), et àal-Badre al-mounir d'Ibn al-Moulquin (5/274-279), et àat-Talkhis al-habiir d'Ibn Hadjar (2/290-291), et àal-Khassaisis al-koubraa d'as-Souyouti (2/213-214)

Deuxièmement, les ulémas (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde) ont évoquébeaucoup de choses pour expliquer les raisons pour lesquelles les compagnons du Prophète(Bénédiction et salut soient sur lui) lui firent la prière des morts individuellement.

La première raison, selon certains ulémas, est que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) leur avaient recommandéd'agir de la sorte. Cependantaucune version sûre ne le prouve puisque seuls des hadiths faibles vont dans ce sens. A ce propos, as-Souhayli (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: «C'était unprivilège réservéau Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) car on ne pouvait agir de cette manière qu'en sefondant sur une décision émanant d'une autorité. C'est dans ce sens qu'on rapporte qu'il (le Prophète) en avait fait une recommandation selon ce que Tabari rapporte àtravers sa chaîne. On en déduit qu'Allah le Béni et Très-haut a donnél'ordre de prier pour lui (le Prophète) en ces termes: « Priez pour lui et saluez le dignement. » (Coran, 33:56) La prière en question dans ce verset se fait sans la direction d'un imam. Or elle s'applique àcelle qu'on devait lui faire suite àson décès puisque le contenu du verset s'applique àla prière qui lui est faite en tout état. » Extraitsuccinctd'ar- Rawdh al-Ounouf (7/594-595).

Ladeuxième raison est qu'une rude émulation les opposait àpropos du mérite queprocurait la direction de la prière faite pour le Prophète(Bénédiction et salut soient sur lui) àcause de l'importante affection qu'ils luivouaient et qui ne laissait aucune place à l'altruisme et àla complaisance ; ce sentiment poussait chacun d'entre àfaire de son mieux pour

## L'islam en questions et réponses Islam en Questions et réponses Site fondé et supervisé Par Cheikh

serapprocher du défunt(Bénédiction et salut soient sur lui) lors de leur ultimecontact avec lui ici-bas. Ceci se passait dans un contexte oùle poste de calife-imam n'était pas encore pourvu. On ne savait pas qui allait prendre encharge le pouvoir des musulmans et avoir le droit de leur diriger la prière. Aussi agirent-ils comme ils l'ont fait dans le souci de préserver leur unitéen attendant une décision unanimelui désignant l'imam àsuivre car c'est le calife qui dirigeait la prière publique pour les musulmans.

Sous ce rapport, l'imam Chafii (P.A.a) écrit: «Les gens ont fait la prière des morts au Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) individuellement et sans imam pourmontrer l'importance du Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) et donner libre court àleur émulation qui était telle quepersonne ne voulait céder le privilège àpersonne. »Extrait d'al-Oum (1/314)

L'imam ar-Ramli (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde), après avoir rapportéles propos ci-dessus cités de l'imam Chafii (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit :

«Puisqu'aucun imam n'avait étédésigné, si l'un d'entre eux s'était présenté(spontanément) et avait fait la prière, il se serait imposéen toute autre chose y compris l'occupation du poste de calife. »Extrait de Nihayatoul Mouhtadj (2/482).

La troisième raison est qu'une forte émulation a dûopposer les compagnons dans leur recherche de la bénédiction que conférait l'accomplissement de la prière de manière individuelle et personnelle sans se mettre derrière un imam. Aucun d'entre eux n'acceptait qu'un autre s'interposait entre lui et le Prophète(Bénédiction et salut soient sur lui) quand ils'agissait de lui faire la prière des morts et debénéficier de la récompense et de labénédiction (divines).

L'imam al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit: **«Chacun d'entre eux voulut se réserver sa part de bénédiction sans rien y devoir àun autre.** »Extrait de al-Djaami li ahkam al-gour'an (4/225).

## L'islam en questions et réponses Islam en Questions et réponses Site fondé et supervisé Par Cheikh

Cheikh Ib Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) écrit : « Lescompagnons ont fait laprière des morts pour leProphète(Bénédiction et salut soient sur lui)individuellement et ne se sont pas choisi un imam enprésence (de la dépouille) du Messager(Bénédiction et salut soient sur lui). Ils entraient (dans sa chambre) par vagues successives etpriaientindividuellement, les hommes passant avant les femmes. »Extrait de la fatwa n° 125888 publiée dans le présent site.

Laquatrième raison réside dans lavénération et lerespect pour le Prophète(Bénédiction et salut soient sur lui). Chacun d'entre euxredoutait de servir d'imam en présence ( de sa dépouille) car il avait étél'imam de tous , leur guide etdirigeant ; personne n'osait se substituer àlui et occuper le poste qu'il venait de quitter suite àson décès et donc sans son autorisation. Vous vous rendez compte que cette raison contredit les deuxième ettroisièmeraisons avancées par certains ulémas.

Lehanbalite, Al-Bahouti, (Puisse Allah luiaccorder Samiséricorde) écrit: « La Sunna fondée sur la pratique du Prophète(Bénédiction et salut soient sur lui) et celle de sescompagnonsveut que la prièremortuaire soit faitecollectivement, exception faite de celle dédiée au Prophète(Bénédiction et salut soient sur lui) lui même car ils l'ont fait sans imam par respect pour lui. »Extrait de charhmontaha al-iraadaat (1/357).

Voilàlesraisons évoquées par les ulémas. Il nous semble qu'aucune n'en estdéterminante. Il se peut que toutes les raisons ou une partie d'entre elles aient pousséles nobles compagnons àprier pour luiindividuellement. Il se peut encore que la raison se trouve ailleurs endehors de ce que nous avons mentionné. Allah en sait davantage.

On a déjà expliquédans le cadre de la réponsedonnée à la question n° 152888 qu'il est permis de faire la prière mortuaire individuellement et que sonaccomplissement collectif est une sunna et non une obligation ni une condition de validitéde la prière elle-même.

Allah le saitmieux.